

**RAPPORT FINANCIER  
DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI  
DU MORBIHAN**

2020

**1. Présentation des comptes 2019**

Les, bilan et compte de résultat 2019, certifiés par le Commissaire aux comptes, sont soumis au vote.

Au 31 décembre 2019 :

Le **COMPTE DE RESULTAT** se présente de la manière suivante :

Total des produits : 275 610 €  
Total des charges : 272 800 €

**le résultat de l'année 2019 est de 2 810 €**

Pour information,

En ce qui concerne les produits, les postes les plus importants sont :

Les cotisations des communes et EPCI	262 892 €
La participation des élus à l'AG	6 320 €
Les partenariats GRDF et Groupama	3 083 €

En ce qui concerne les charges, les postes les plus importants sont :

La cotisation départementale à l'AMF	108 608 €
La rémunération du personnel AMPM	70 280 €
Les charges sociales AMPM	23 946 €

Les frais de l'AG	7 264 €
Les frais de déplacements	10 056 €
Frais d'affranchissement	4 329 €
La dotation aux amortissements	20 866 €
Résultat financier	9 231 €

En qui concerne le BILAN au 31 décembre 2019

La situation s'équilibre à 626 783 €.

S'agissant de l'ACTIF :

Immobilisations incorporelles	34 €
Immobilisations corporelles (Bâtiment, mobilier, véhicule, informatique, terrain)	469 363 €
Cotisations et autres restant à encaisser au 31/12/2019	204 €
Autres créances	126 €
Les disponibilités	154 037 €
Charges constatées d'avance	3 053 €

**TOTAL**

**626 783 €**

S'agissant du PASSIF :

Report à nouveau	294 652 €
Excédent	2 810 €
Emprunt	310 914 €

Dettes fournisseurs	8 897 €
Dettes fiscales et sociales	7 043 €
Autres dettes	1 549 €
Produits constatés d'avance	917 €

**TOTAL**

**626 783 €**

Le 10 novembre dernier, le conseil d'administration a arrêté les comptes.

## **2. Taux de cotisation**

A la suite de la présentation des comptes, il est proposé de ne pas modifier les taux de cotisations pour l'année 2021 :

- 0,296 € par habitant pour les communes ;
- 0,047 € par habitant pour les EPCI.

## **3. Patrimoine immobilier de l'Association**

Morbihan énergies s'est porté acquéreur du bureau du Président et du local de rangement, d'une surface totale de 36,1 m<sup>2</sup>, au prix de 3096 €/m<sup>2</sup>, pour un montant total de 111 765 € TTC.

Morbihan énergies a aussi acquis la salle orange, auprès de la copropriété. S'agissant d'une partie commune, l'Association n'en possédait que 3 m<sup>2</sup>, vendus au prix de 2350 €/m<sup>2</sup> pour un montant total de 7 050 € TTC.

Ainsi, l'Association est dans l'attente d'une recette totale de 118 815 € TTC.